



Thomas LE LUDEC
Directeur Général

Pr Patrice TAOUREL
Président de la Commission Médicale d'Établissement

Note de service COVID 19

Consignes hygiène et mesures
barrières à l'attention des
professionnels du CHU de
Montpellier

Le 30 mars 2020

Professeur, Docteur, Madame, Monsieur,

3 milliards de personnes sont aujourd'hui confinées, seule solution scientifique ou au moins empirique validée à ce jour pour limiter la diffusion de l'épidémie.

La France et notre région connaissent une croissance très rapide des nouveaux cas diagnostiqués, qui ne représentent pourtant que la partie visible de la contamination de notre population.

Nous sommes actuellement en période d'exposition massive avec un virus potentiellement dangereux, très contagieux, et dont le niveau de circulation est très élevé. L'isolement et les mesures « barrières » sont les seuls moyens de prévention de diffusion de l'infection en ville comme à l'hôpital.

Vous êtes et chacun d'entre nous est exposé au danger du COVID19, surtout quand la pression se relâche après les soins, quelle que soit votre unité ou votre secteur d'activité, et quels que soient les patients Covid + ou Covid – que vous prenez en charge. Nous pouvons être symptomatiques ou asymptomatiques, mais nous sommes tous potentiellement des vecteurs de la contamination.

De nombreux cas de contamination des soignants sont constatés hors des pratiques de soins. En ayant mis en place un dispositif de suivi interne, il apparaît que ces transmissions sont présentes dans notre CHU, à l'origine d'une partie de nos soignants « positifs » au COVID19. Nous pouvons et devons impérativement agir sur ce mode de diffusion : très simplement, en appliquant dans notre hôpital, lieu de travail et de vie, dans nos services, les mesures que nous appliquons dans notre vie de tous les jours.

Dans ce contexte très spécifique, nous pouvons être à la fois utiles et dangereux pour les autres. Nous devons impérativement prendre conscience des risques associés à notre comportement collectif dans les murs de l'hôpital comme à l'extérieur.

Dans le cadre de notre activité hospitalière, notre mode de travail habituel n'est plus possible. Nous agissons habituellement en équipe avec de nombreux contacts dans nos bureaux, de nombreuses circulations de bureau à bureau, de site à site, des réunions fréquentes prévues ou spontanées... Aujourd'hui, nous devons plus que jamais agir en

équipe mais en limitant les contacts. Nous mettons en danger nos collègues, la communauté hospitalière, les patients, nos proches et nous-mêmes si nous avons des contacts qui présentent plus de bénéfices que de risques.

Comment faire pour se protéger et protéger autrui ?

- A chaque contact prévu, se demander si on peut l'éviter.
- Dans la mesure du possible ne plus partager de bureau, se répartir au maximum dans les salles tertiaires et les bureaux laissés vacants par les télétravailleurs.
- Essuyer les surfaces du bureau, clavier, souris, etc... avec une lingette (alcool à 70°, lingette imprégnée, etc), si votre poste est partagé.
- Penser à l'hygiène des mains comme vous y pensez dans les pratiques de soins.
- Les bureaux partagés doivent avoir des fenêtres et permettre de s'installer à plus de 3 m les uns des autres.
- Si on partage un bureau, on s'organise pour ne pas être face à face, on ménage le plus grand espace possible entre les personnes, on garde le masque barrière et on ouvre la fenêtre.
- On divise par deux ou par trois le nombre de chaises dans une salle de réunion et on place une chaise tous les 3m.
- Les relèves doivent intégrer ces mesures de distanciation sociale.
- Le télétravail, dès qu'il est possible, est à considérer comme une action très utile et non pas comme une « désertion ».
- Toute réunion qui peut être organisée hors présentiel doit l'être

Notre vie sociale à l'hôpital doit changer face au danger:

Les pauses et les repas sont des moments privilégiés qui rythment et allègent les journées de travail. Nous sommes obligés en cette période de les concevoir autrement car la sécurité prime sur nos pratiques conviviales habituelles qui ne sont plus possibles sous peine de mise en danger de soi-même et d'autrui.

Dans ce contexte de crise et de manière temporaire, le service de restauration des internats sera fermé à compter du 31 mars 2020 et les internes invités à venir se restaurer dans les différents selfs du personnel pour la pause déjeuner. Des informations pratiques complémentaires à destination des internes seront communiquées prochainement.

Comment faire ?

- Se laver les mains avant de sortir de son service de soin ou de son service administratif
- Porter le masque barrière en permanence sauf quand on n'a aucune interaction avec autrui (seul dans son bureau par exemple)
- Limiter la durée des discussions spontanées en gardant la distance de 1m50 et le masque barrière.
- Privilégier les discussions téléphoniques.
- S'isoler dans la mesure du possible ou aller à l'extérieur pour les repas.
- Ne plus utiliser le matériel commun des salles de repos mais uniquement ses propres couverts et vaisselle à ramener et nettoyer chez soi.
- Utiliser les microondes et machines à café en insistant sur l'hygiène des mains avant d'y toucher et sur l'entretien fréquent des surfaces de ces appareils.
- Au self : venir en tenue de ville, hygiène des mains le plus souvent possible en fonction de vos contacts avec le matériel commun, respecter la distance de 1m50 entre deux personnes sur la même table, s'installer en quinconce, et ne pas parler en mangeant.
- Ne pas poser vos masques sur la table où vous mangez

Nous vous demandons solennellement de vous confirmer strictement à ces conduites afin de vous et nous protéger tous. Personne n'est à l'abri tant que l'épidémie n'est pas terminée.

SE PROTEGER C'EST NOUS PROTEGER !

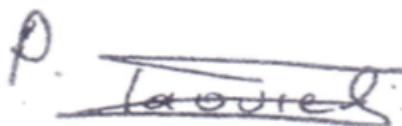
Pour la Cellule de Crise COVID19

Thomas LE LUDEC



Directeur Général

Professeur Patrice TAOUREL



Président de la CME